

ASSOCIATION LE PANIER FOYEN

Contrat : kiwis bio à 3,50€ le kg valable de novembre 2024 à mars 2025,

Les producteurs : SARL S.E.V.E

tel : 05 57 40 20 19 ; 06 71 90 47 45

L'Escarot

33890 JUILLAC

@ : madfaust@hotmail.com

s'engagent à :

-venir livrer des kiwis bio , le **deuxième mardi de chaque mois** sous la halle aux cochons à Ste Foy La Grande de 18h à 19h

-encaisser les chèques au fur et à mesure

-avertir le consommateur de tout changement du mode de production

L'adhérent :

Nom :Prénom :

Adresse.....

.Tel fixe :Tel mobile :

Email :

s'engage à :

-à venir chercher les kiwis sous la halle aux cochons entre 18h et 19h, le 2ème mardi de chaque mois entre novembre 2024 et mars 2025

-à s'organiser en cas d'absence pour qu'une autre personne prenne les kiwis (en cas de non retrait aucun remboursement ne sera effectué)

-à être à jour de son adhésion à l'association « Le Panier Foyen »

-à être solidaire des aléas de la production

(Il y a possibilité de partager son colis de 5kg avec un autre adhérent mais ce sont les adhérents qui s'organisent)

A la signature du contrat, l'adhérent remet à la coordinatrice :

Michèle Gourdon (05 57 46 21 38 micheleetchristiangourdon@hotmail.fr)

le règlement qui s'effectue en 1, 3 ou 5 chèques à l'ordre de

SARL S.E.V.E,

pour une livraison de 5kg par mois le montant total est de : 3,50 x 5kg x 5 livraisons =**87,50 €**

l'adhérent choisit de régler : (entourer l'option choisie)

en 1 fois : 1ch de 87,50 €

en 3 fois : 2ch de 30 € et 1ch de 27,50€

en 5 fois : 5ch de 17,50 €

Les deux parties s'engagent à respecter les statuts de l'association et à participer à son bon fonctionnement.

Date :..... L'adhérent(e)

Le producteur